

Le stationnement regroupé pour le quartier des Sècheries à Bègles

Généralités :

Le quartier des Sècheries est appelé « parc habité ». En effet, l'emprise de la voiture dans le quartier a été diminuée, conduisant à la construction d'un parking mutualisé de 415 places pour 350 logements sur l'opération afin de réduire l'emprise de la voirie au bénéfice de celle des espaces verts.

Le projet :

Le parking mutualisé se développe en superstructure sur trois étages et permet aux habitants de garer leur voiture à moins de 150 mètres de leur logement. Des possibilités existent pour rejoindre le logement en voiture, notamment dans le cas de déménagement, mais cette réalisation a permis la réalisation d'un vaste parc continu depuis les jardins privés jusqu'au parc partagé. Des espaces fermés sont prévus pour garer son vélo, entreposer son chariot, sa poussette etc.

Objectifs :

- L'espace libéré par la voiture permet de promouvoir les déplacements doux, accroît l'emprise végétale en pied d'immeuble et favorise des appropriations spontanées de l'espace public par les habitants
- Ce parking est évolutif c'est-à-dire qu'il est conçu de sorte que sa reconversion soit facilitée, en fonction des besoins (ajout d'un étage, transformation en une surface d'activité).

Coût :

Le parking a été financé par Parcube, qui loue à prix attractif la place de stationnement aux résidents.

Quel type de projet ?

Opération d'aménagement

Qui réalise ?

L'aménageur (Aquitanis), et gestionnaire (Parcube) (Régie de stationnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux)

Les points de vigilance :

- Les places ne sont pas vendues puisque le parking est public : il s'agit d'une jouissance de l'emplacement de parking sur 20 ans, même si les habitants sont propriétaires de leur logement.
- Il est important de livrer le parking avant les logements.

